

Éducation à l'ère numérique: défis, possibilités et enseignements à tirer pour la définition des politiques de l'Union

2018/2090(INI) - 27/11/2018 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de la culture et de l'éducation a adopté un rapport d'initiative de Yana TOOM (ADLE, EE) sur l'éducation à l'ère numérique: défis, opportunités et leçons pour la conception des politiques européennes.

Le rapport souligne que la société et l'économie numériques sont désormais des constantes dans la vie des citoyens et que les progrès de plus en plus rapides de la technologie rendent les compétences numériques essentielles à l'épanouissement professionnel et personnel de tous les citoyens.

Les députés ont déploré que l'Union européenne n'ait élaboré aucune stratégie d'ensemble pour les compétences numériques, alors que les répercussions de la transformation numérique sur le marché intérieur sont claires et que les disparités entre États membres montrent bien la nécessité d'une telle stratégie. Ils ont affirmé que le plan d'action en matière d'éducation numérique devait être conçu comme une première ébauche d'une **véritable stratégie de l'Union pour l'éducation au numérique et les compétences numériques** fondée sur une approche axée sur l'apprentissage tout au long de la vie, susceptible de fournir un cadre stratégique coordonné adaptable à toute évolution du domaine.

Les députés ont jugé essentiel que les **établissements d'enseignement** préparent les élèves et les étudiants à relever les défis sociaux et économiques posés par l'évolution rapide des technologies et de la société, en les dotant des compétences appropriées pour s'adapter aux défis du monde numérique.

Ils ont souligné que l'acquisition de compétences numériques nécessitait une **stratégie cohérente d'apprentissage tout au long de la vie** qui soit ancrée dans l'apprentissage à la fois formel, non formel et informel, et qui cible précisément les besoins des différentes tranches d'âge et des différents apprenants.

Le rapport a mis en avant le fait que les établissements d'enseignement ne peuvent se permettre de négliger l'éducation complète de leurs élèves, qui implique le développement de l'esprit critique leur permettant de s'affirmer comme citoyens actifs.

Tout en reconnaissant la nécessité d'accroître les compétences numériques, les députés ont insisté sur l'importance de prendre en compte la **recherche neurologique** portant sur les effets de la technologie numérique sur le développement du cerveau. Ils ont appelé à investir dans des recherches impartiales et interdisciplinaires sur les divers impacts des technologies numériques sur l'éducation en mettant en relation les sciences de l'éducation, la pédagogie, la psychologie, la sociologie, les neurosciences et l'informatique afin de mieux comprendre comment l'esprit des enfants et des adultes réagit à l'environnement numérique, en vue de maximiser les avantages de l'utilisation des technologies numériques en éducation et de minimiser leurs risques.

Les députés ont invité les États membres, la Commission et les établissements d'enseignement à **améliorer la sécurité des enfants en ligne** et à s'attaquer aux problèmes de la cyberintimidation, de l'exposition à des contenus préjudiciables et perturbants ainsi que d'autres menaces sur le plan de la cybersécurité en élaborant des programmes de prévention et des campagnes de sensibilisation telles que la campagne #Safe Internet4EU.

Eu égard à l'écart croissant entre la participation des hommes et des femmes dans le secteur numérique en ce qui concerne l'éducation, les parcours professionnels carrière et l'entrepreneuriat, le rapport a demandé de **promouvoir une approche équilibrée entre les sexes** dans la promotion des TIC et des carrières numériques et d'aider davantage d'étudiantes et de femmes à poursuivre une carrière dans le domaine numérique.

En ce qui concerne l'amélioration de la **connectivité dans les écoles**, les États membres sont invités à consentir des investissements publics substantiels pour doter toutes les écoles d'un haut débit et à utiliser les programmes européens existants à cette fin, notamment le mécanisme pour l'interconnexion en Europe qui peut soutenir l'infrastructure physique des réseaux à haut débit et le système des crédits WiFi4EU.

Les **enseignants et les formateurs** devraient aussi être au cœur de la transformation numérique et devraient donc bénéficier d'une préparation initiale et d'une formation continue comprenant des modules concernant des méthodes pédagogiques en fonction de l'âge et du développement des apprenants. Cette formation, qui demande du temps, ne devrait pas s'ajouter à leurs activités quotidiennes.

Les députés ont invité les États membres à faire un **usage responsable et efficace du soutien financier de l'Union** et à promouvoir les possibilités de financement auprès du grand public et des établissements d'enseignement, en vue de faire de l'accès aux contenus, outils et solutions numériques d'apprentissage une réalité pour tous. Ils se sont félicités, dans ce contexte, du nouveau projet pilote introduisant des stages dans le cadre **d'Erasmus+ et d'Horizon 2020** et ont appelé à un nouvel élan dans cette direction au titre des nouveaux programmes du cadre financier pluriannuel (CFP).

Le rapport a également souligné la nécessité de réserver des fonds au titre de ces programmes et des Fonds structurels et d'investissement européens pour la numérisation des bibliothèques, des archives et des musées afin d'accroître et d'améliorer leur utilisation dans l'éducation et la culture.